

N°	5	5	9
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil dix-huit, Le jeudi 13 décembre, 14h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL. Cette séance de conseil fait suite à l'absence de quorum, constatée le 5 décembre dernier par Mme la Présidente.
- Décision Modificative n°1 au budget 2018	Étaient présents ce jour : M. DEWAELE, Mme LORAND-PASQUIER, Mme LUCOT-AVRIL, Mme SINEAU-PATRY. Absents excusés : Mme BIZET, Mme BORGEO, Mme DAMIS-FRICOURT, M. DECORDE, Mme DUCROCQ, Mme DE WAZIERS, M. GAUTIER, M. LEJEUNE, Mme LE VERN, Mme NEAU, Mme TEMMERMANN
DATE DE LA CONVOCAION :	- Décision Modificative n°1 au budget 2018 Par souci de sincérité budgétaire, il est proposé au conseil d'administration de modifier les prévisions budgétaires concernant les opérations de restauration de la continuité écologique du moulin de Bouafles et des moulins de Beauchamps.
16 novembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Moulin de Bouafles</u> : augmentation des demandes de financement de 5 000 € HT ce qui porte le montant du projet à 110 000 € HT en recettes et en dépenses. • <u>Moulins de Beauchamps</u> : la réalisation de l'étude topographique prévue au budget pour un montant de 6 000 € TTC s'élèvera à 9 887 €. Cette opération est financée à 100 % par AESN alors qu'initialement 20% du projet devait être financé par la commune de Beauchamps.
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	4
Votants	4
	<i>Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents, valide l'ensemble des écritures de la Décision Modificative n°1 au budget 2018, présentée en annexe à la présente délibération.</i>

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat : 16/11/18
Acte exécutoire le : 16/11/18
la Présidente de l'Institution
Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Virginie LUCOT-AVRIL**

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com